COMMUNIQUÉ

CAFTA ACCA
Alliance Canadienne du Commerce Agroalimentaire
Canadian Agri-Food Trade Alliance

Les exportateurs canadiens de produits agricoles et agroalimentaires annoncent leur soutien formel au PTP

Ottawa, ON – 11 janvier 2016 – Après avoir examiné soigneusement les modalités du Partenariat transpacifique (PTP), l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire (ACCA) a annoncé aujourd'hui qu'elle appuyait fortement l'accord, considéré comme essentiel à la viabilité future du secteur agricole et agroalimentaire canadien qui dépend des exportations. L'ACCA demande au gouvernement canadien de signer l'accord et de presser pour qu'il soit rapidement ratifié par l'ensemble des parties.

« Le PTP ouvrira de nouveaux marchés, assurera des conditions de concurrence équitables pour nos exportateurs et un accès sans précédent à la zone en plein essor de l'Asie Pacifique, a déclaré Brian Innes, président de l'ACCA. La ratification de cet accord préservera également l'accès privilégié du Canada à notre principal partenaire commercial, les États-Unis, et surtout, nous mettra sur un pied d'égalité avec nos concurrents mondiaux dans la région du PTP », a-t-il ajouté.

L'ACCA a immédiatement salué la conclusion, en octobre dernier, des négociations du PTP, une entente qui regroupe 12 pays côtiers du Pacifique, avec les États-Unis et le Japon en son centre. Le bloc commercial englobe 800 millions de personnes et représente 40 pour cent de l'économie mondiale. À travers le PTP, le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire va pouvoir tirer profit de marchés en forte croissance en Asie-Pacifique, comme le Vietnam et la Malaisie, et de marchés lucratifs comme le Japon. En tant que membre fondateur du PTP, le Canada peut également négocier l'entrée potentielle dans la zone d'autres pays tels que la Corée du Sud, la Thaïlande, Taïwan et les Philippines entre autres.

Un meilleur accès aux États-Unis, au Japon, au Vietnam et à la Malaisie sont les principaux gains pour les exportateurs canadiens de produits agricoles et agroalimentaires. Dès l'entrée en vigueur du PTP, les lignes tarifaires seront supprimées ou progressivement réduites pour une vaste gamme de produits agricoles orientés vers l'exportation. Les retombées seront importantes pour les exportateurs canadiens de produits agricoles et agroalimentaires, même si les États-Unis et le Japon continuent à imposer des droits de douane et des quotas restrictifs sur les produits du sucre.

- **Canola** : L'industrie du canola s'attend à une meilleure sécurité des échanges et à une augmentation des exportations au Japon et au Vietnam, ainsi qu'à un accroissement de la valeur des exportations canadiennes. L'élimination des droits sur l'huile et le tourteau de canola pourrait entraîner une hausse des exportations de 780 millions de dollars par année, au profit des collectivités d'un bout à l'autre du pays.
- **Porc** : Pour les producteurs canadiens de porc, le PTP préserve la capacité d'exporter vers le marché du Japon qui vaut un milliard de dollars, procure un accès préférentiel par rapport à d'autres exportateurs de porcs non membres du PTP et confère un accès additionnel aux marchés clés comme le Vietnam. Une analyse indépendante démontre que les exportations additionnelles de porc du Canada pourraient s'élever à $300 million.

- **Bœuf** : Les producteurs canadiens de bœuf s'attendent à doubler, voire à tripler, les exportations de bœuf vers le Japon qui pourraient atteindre près de 300 millions de dollars de même qu'a négocier les conditions d'entrée de la Corée du Sud et de Taiwan, en particulier.
- **Grains** : Pour les producteurs canadiens de grains, le PTP préserve les exportations de 2,3 milliards de dollars de céréales et de cultures spéciales vers le Japon, la Malaisie et Singapour.
- **Blé** : Pour les producteurs de blé, le PTP préserve la compétitivité du Canada dans des marchés comme le Vietnam qui a déjà des accords de libre-échange avec des membres du PTP mais pas le Canada. Le PTP permet aussi de maintenir la capacité du Canada à faire concurrence et à maintenir ses exportations actuelles vers les marchés du PTP, dont le Japon qui importe près de 1.5 million de tonnes de blé de première qualité du Canada.
- **Orge** : Pour les producteurs canadiens d'orge, la ratification du PTP pourrait leur permettre d'exporter près de 400 000 à 500 000 tonnes de blé additionnelles, sous différentes formes, pour une valeur d'environ 100 millions de dollars.
  Soya : Pour les producteurs et exportateurs de soya, qui exportent près de 884 million de dollars vers les marchés du PTP, l'entente présente de nouvelles opportunités grâce à l'élimination de tarifs et favorise un environnement commercial plus égalitaire et plus sécuritaire dans la région.
- **Légumineuses** : Pour les producteurs canadiens de légumineuses, l'entente maintien l'accès aux marchés actuels du PTP et créer de nouvelles opportunités car les légumineuses du Canada seront sujettes à moindres tarifs que les productions de légumineuses de plusieurs pays compétiteurs. Mis ensemble, les pays du PTP représentent le troisième marché du Canada, avec des exportations de légumineuses évaluées à $340 millions de dollars.
- **Sucre** : Pour le secteur canadien du sucre et des produits contenant du sucre, le PTP procure un accès additionnel, certes positif mais limité aux États-Unis qui continue de restreindre l'accès à son marché du sucre. L'industrie du sucre du Canada analyse les retombées éventuelles de quotas au Japon applicable à l'ensemble des pays signataires du PTP et le potentiel de croissance des exportations de produits contenant du sucre grâce aux réductions tarifaires en Malaisie et au Vietnam.
- **Au-delà des tarifs,** le PTP jette les bases d'un nouveau cadre du commerce pour la zone Asie-Pacifique grâce à des engagements de coopération et de transparence en matière de barrières non-tarifaires liées aux mesures sanitaires et phytosanitaires, biotechnologie et santé des plantes.

L'industrie agricole et agroalimentaire canadienne est l'un des secteurs au monde les plus dépendants du commerce international. Nous exportons plus de la moitié de nos produits agricoles et agroalimentaires et 65 pour cent de nos exportations vont directement vers les pays du PTP. Si le Canada ne faisait pas partie du PTP, les conséquences seraient dévastatrices et compromettraient nos exportations de $33.3 milliards de dollars vers la région.

« Nous reconnaissons que cet accord semble être plus avantageux pour certains que pour d'autres, mais tous les membres sont unanimes sur le fait que le PTP est une amélioration incontestable par rapport au statu quo et cruciale pour tous les exportateurs canadiens de produits agroalimentaires et pour l'activité économique du pays, a déclaré M. Innes. Le PTP augmentera considérablement les opportunités pour des centaines de milliers d'agriculteurs, de producteurs, de transformateurs et d'exportateurs canadiens qui dépendent du commerce, et sans cet accord, le Canada perdrait ses parts de marchés dans cette zone, ce, au détriment de nos concurrents mondiaux. »

« Nous encourageons la ministre du Commerce, Chrystia Freeland, et le ministre de l'Agriculture, Lawrence MacAulay, à conclure cet accord historique dans les plus brefs délais », a-t-il ajouté. Une collaboration étroite avec le gouvernement sera nécessaire afin d'examiner les opportunités spécifiques et

de s’assurer que nos exportateurs agricoles et agroalimentaires seront en mesure de bénéficier pleinement des avantages d’ouverture des marchés dès que le PTP sera mis en œuvre.”

L’ACCA est une coalition d’organismes nationaux et régionaux qui appuient un environnement commercial international plus ouvert et transparent pour notre secteur agricole et agroalimentaire. Les membres de l’ACCA comprennent les regroupements de fermiers, producteurs, transformateurs et exportateurs des grands secteurs qui dépendent du commerce au Canada : le bœuf, le porc, le sucre, les céréales, les oléagineux, les légumineuses, le canola, le soya, les grains et le malt. Ensemble, ces secteurs représentent plus de 80 pour cent des exportations agroalimentaires du Canada, soit environ 50 milliards de dollars d’exportations par année. L’activité économique générée par les membres de l’ACCA soutient des milliers d’emplois en agriculture et en fabrication des aliments. Une partie importante de ces emplois n’existeraient pas sans un accès compétitif aux marchés mondiaux.

Pour obtenir plus d’information, communiquer avec :
Claire Citeau
Directrice générale, ACCA
cciteau@cafta.org
(1) 613-560-0500 / (1) 613-266-9104